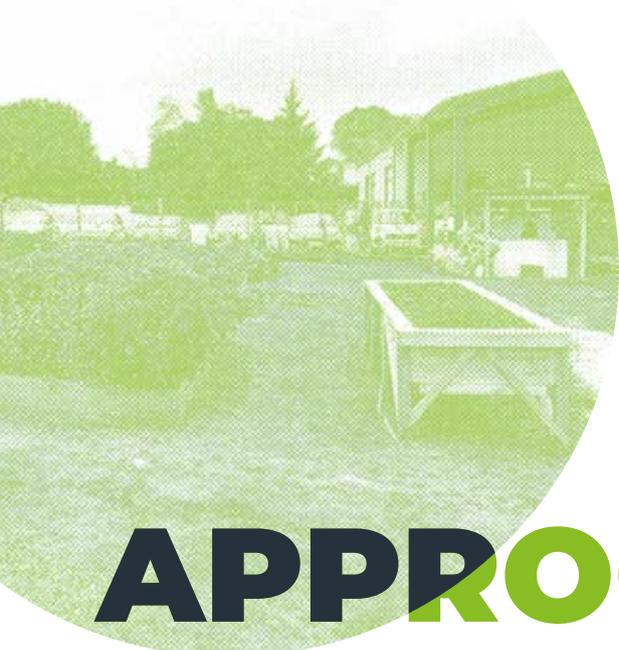


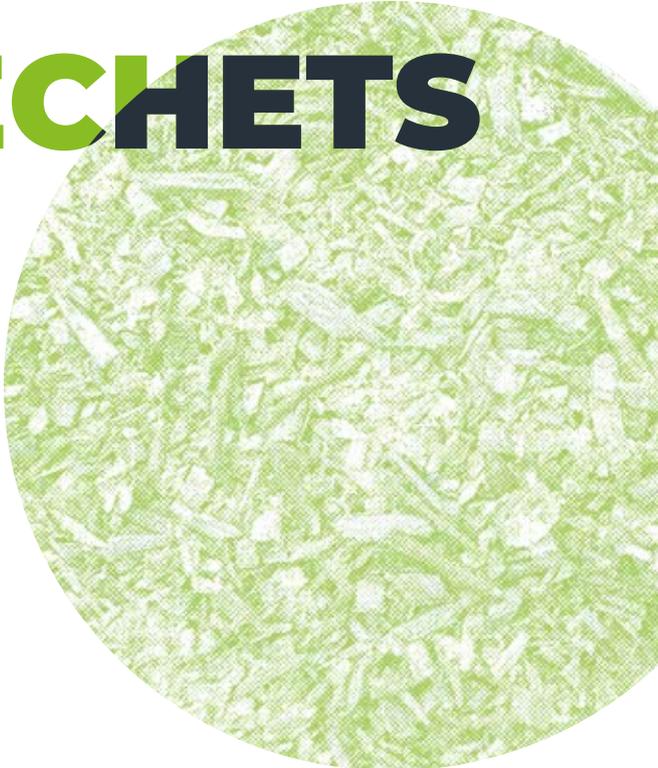


• AGROBIO PÉRIGORD •

Les Agriculteurs **BIO** de Dordogne



# APPROCHE SYSTÉMIQUE DE VALORISATION DES BIO-DÉCHETS



Installation de  
**microplateforme de  
compostage et de végétation**  
sur le territoire du Parc  
Régional Périgord Limousin  
pour la **valorisation des  
biodéchets et leur retour au  
sol agricole**

## CONTEXTE

### PERTE DE LA QUALITÉ DES SOLS

L'origine et la qualité des matières organiques sont au cœur des systèmes de production agricole. L'intensification des pratiques agricoles au cours des dernières décennies a progressivement conduit à une diminution croissante de la santé, de la qualité et des multiples fonctions auxquelles contribuent les sols. Ces perturbations constituent une menace immédiate pour le fonctionnement des sols (érosion, perte de fertilité) et leur capacité à fournir des services écosystémiques, mais peuvent aussi altérer leur capacité à répondre aux futurs événements climatiques extrêmes.

Dans le même temps, la fertilité a été grandement déléguée par les paysans au profit de structure extérieure durant les cinquantes dernières années. Son intérêt d'utilisation revient par le biais **agronomique** mais de plus en plus par le biais **économique** en raison d'une hausse des prix dû à l'inflation de l'énergie (transformation et transport).

### UNE DEMANDE EN MATIÈRE ORGANIQUE

Il existe une **demande grandissante** pour des amendements et fertilisants d'origine organique afin de pourvoir à la santé des sols et des cultures. La contrainte de la raréfaction du nombre d'élevage entraîne automatiquement une baisse de l'offre en matière organique et particulièrement pour celle utilisable en agriculture biologique.



### DE NOUVELLES OBLIGATIONS EN 2024

Parallèlement, en 2024, **les collectivités auront une obligation d'offrir une solution de tri des biodéchets aux particuliers**. De plus, les producteurs de plus de 5 tonnes de biodéchets sont déjà soumis à cette obligation. En effet 40 % de nos « poubelles » sont composées de matière organique (biodéchets).

En outre, la production de déchets verts (regroupant l'ensemble des végétaux issus de l'entretien des espaces verts, des zones récréatives, des bords de

route, de l'élagage et de l'entretien des jardins de particulier...) sont aussi soumis à des cadres réglementaires, dont l'interdiction du brûlage à l'air libre et l'obligation de tri à la source. Ils font aussi partie des biodéchets. Dans les faits, ils sont souvent collectés en déchetterie ou broyés et stockés sur place ou sur des zones dédiées. Ces zones sont aussi soumises à réglementation (loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006).

## HISTORIQUE

### LES TRAVAUX MENÉS PAR AGROBIO PÉRIGORD

AgroBio Périgord travaille depuis plusieurs années avec le **Parc Naturel Régional du Périgord Limousin** (PNR PL) sur son projet alimentaire territorial (PAT). Ce dernier comporte un volet important sur l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective mais aussi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le PAT comporte aussi un volet sur la pérennité des fermes et la protection de la biodiversité, deux sujets qui sont liés à la fertilisation et la gestion de la matière organique sur les fermes.

Dans le même temps, un travail réalisé avec des agriculteurs conventionnels dans les zones **d'aires de captage protégé de Glane et Valouze** (en partenariat avec l'Agence de l'eau, la Chambre d'agriculture, le PNR, le SMDE24...) a mis en valeur les besoins de ces derniers visant à optimiser leur gestion des effluents d'élevage pour limiter les pollutions diffuses agricoles par des techniques de mise en andain mais aussi d'apport de matières structurants type broyats.

Face à l'expression de ces besoins, apparaissent quelques freins majeurs : **l'éparpillement des gisements** en milieu rural et le **coût prohibitif des machines agricoles** types retourneurs

d'andains quand elles sont calibrées pour de grosses structures.

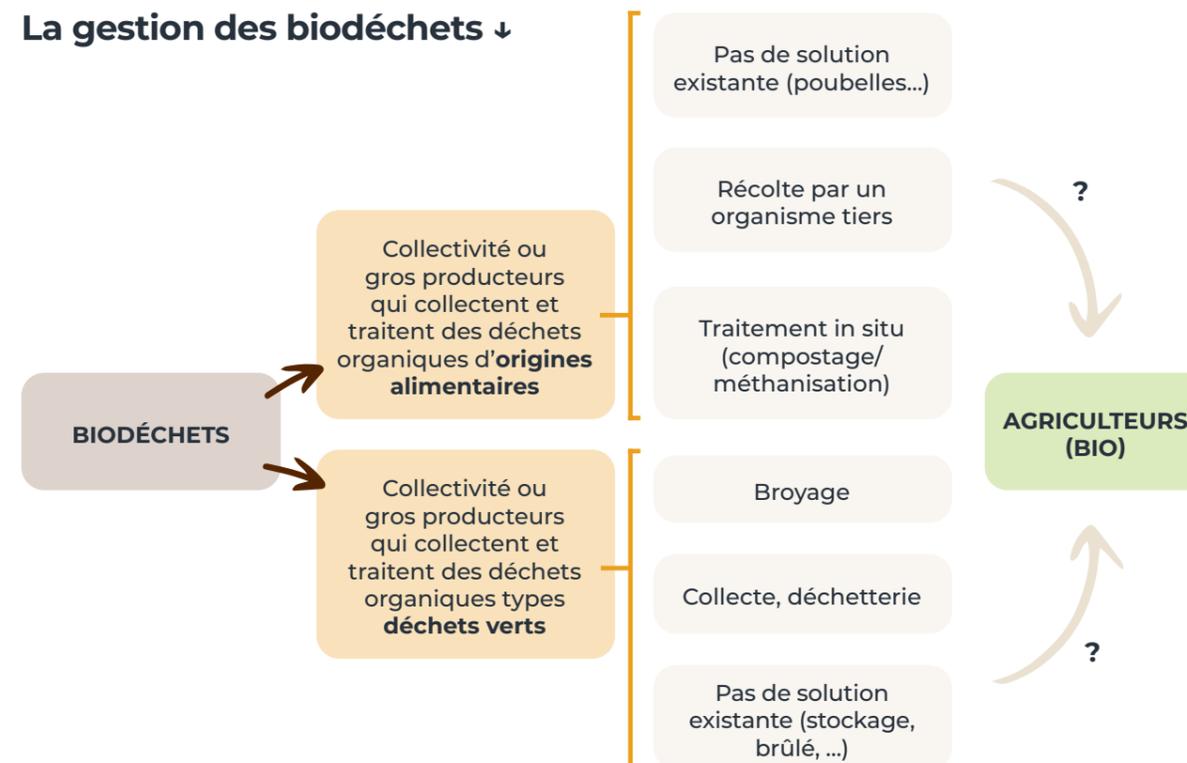
En effet, face à un **coût environnemental et économique** de plus en plus important du transport, mais aussi du **besoin de proximité** entre les personnes (producteurs et agriculteurs) pour assurer la qualité du compost, se pose une question majeure : **quel(s) modèle(s) économique(s), social(aux) et technique(s) pour des plateformes de biodéchets en territoire rural à destination des agriculteurs locaux ?**

### LA PLATEFORME DE NONTRON

Face à ce constat et à des sollicitations de plus en plus importantes d'agriculteurs et agricultrices, AgroBio Périgord, la SCIC Au ras du sol et d'autres partenaires, ont commencé à travailler pendant l'année 2023 sur la question de la gestion des biodéchets et du retour au sol des matières organiques de qualité, et ce notamment en milieu rural. Au cours de ce travail commun, une visite a été organisée sur la plateforme de Nontron. Cette dernière permet la **production d'une cinquantaine de tonnes de compost de qualité**. Cependant, pour des questions réglementaires et financières, cette matière ne peut pas à l'heure actuelle approvisionner des maraîchers du territoire qui en auraient besoin.

## CONSTAT

### La gestion des biodéchets ↓



Toute structure, qu'elle soit individuelle ou collective, privée ou publique, est donc dans l'obligation de **proposer des solutions** de tri à la source et gestion de ses déchets. Actuellement, les solutions proposées ne mettent que très peu en lien les différents acteurs et font surtout appel à des prestataires extérieurs au bilan carbone conséquent du fait du transport.

Or, pour valoriser en ressource (compost) des restes alimentaires, il est nécessaire d'apporter des matériaux structurants tels que des broyats (bruns). **Mettre en lien les producteurs de broyat de déchets verts** (bruns) et de **restes alimentaires**

sur des **micro-plateformes communes** pouvant traiter tant le broyage que le compostage paraît être un enjeu essentiel afin de ne pas multiplier des coûts et inconvénients dû au transport de ces matières.

Le dernier enjeu sera de **redistribuer localement aux producteurs locaux** le compost ainsi obtenu (ou les broyats le cas échéant) afin que cette matière puisse retourner dans le cycle du sol vivant pour répondre aux demandes de terrains, au constat agronomique et aux problématiques économiques et environnementales.

## EXEMPLE D'UNE MICROPLATEFORME

### CARACTÉRISTIQUES

**Type de structure :** Cuisine centrale du Centre hospitalier – Pascal Chamouleau

**Etablissements desservis :** centre hospitalier, EHPAD, collège, lycée

**Site :** terrain mise à disposition par la commune

**Nombre de repas produit :** 312 000 repas par an

**Engagement :** label « Mon restau Responsable »

### OBJECTIFS

**Objectifs initiaux :** répondre à l'**obligation réglementaire** et mettre en place une solution de tri à la source des biodéchets. Le **volet environnemental** est également important, avec la réduction des déchets envoyés en enfouissement.

**Objectifs secondaires :** réaliser des **économies** en comparaison d'une sous-traitance des biodéchets, proposer un **lieu d'activité intergénérationnel**

### MOYENS

**Moyens financiers :** investissement de 25 000 €, aide de 13 000 € (du conseil départemental, SMD3, SMCTOM). Les charges de fonctionnement sont réparties au prorata des tonnages apportés par chaque producteur.

**Moyens humains :** accompagnement et aide de la société CISSO compost In Situ, formation d'un référent du site en tant que maître-composteur, temps actuel passé par le responsable d'environ **2 h/semaine**.

### PARTENAIRES

SMCTOM, CISSO, Conseil départemental pour la fourniture du broyat, à titre gracieux, via une convention.

### RÉSULTATS

- Environ **25 tonnes** de déchets alimentaires ainsi compostés.
- Environ **25 tonnes** de broyat apportés pour le compostage.
- Soit entre **40 et 50 tonnes** de compost produits actuellement.
- Le coût de la prestation pour le suivi des composts (suivi température, analyses, retournement) est de 6 380 €/an. Si les déchets étaient collectés, ce coût serait de 21 060 €/an.  
→ **Soit une économie annuelle de 14 680 € comparativement à une collecte séparée.**
- Partage de divers moments avec les résidents de l'EHPAD et des enfants d'école, création de lien et de partage entre eux et les personnels accompagnants...
- Valorisation des rôles de cuisinier et de personnel accompagnant.
- Utilisation du compost par les différents membres de l'équipe, pour les espaces verts du centre hospitalier et du collège, pour le jardin intergénérationnel.
- Des réflexions sont à l'étude pour le proposer, le vendre à des maraichers locaux.





## VISION

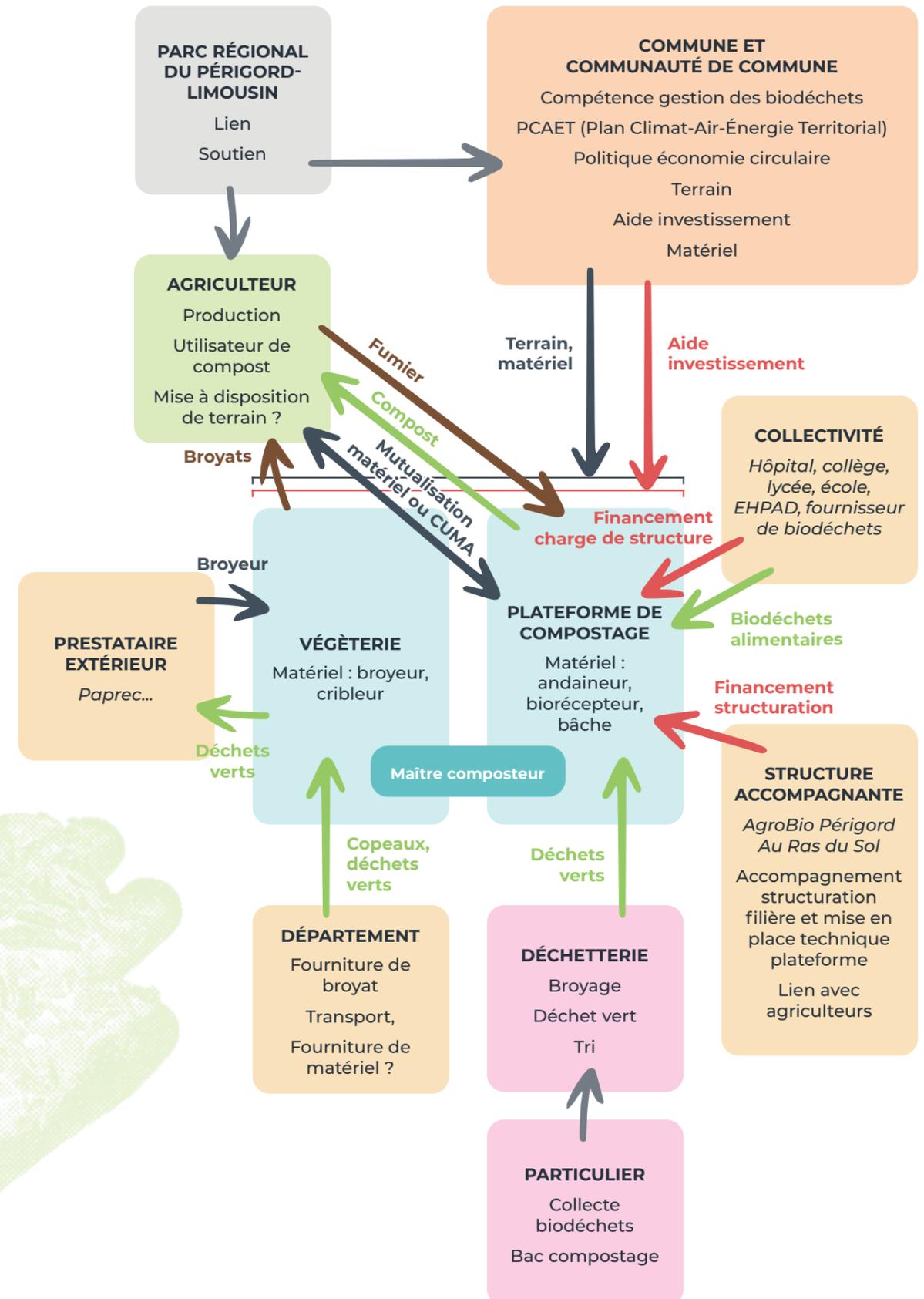
La gestion des biodéchets représente un enjeu en termes de **coopération et coordination**, à différentes échelles, de structures et d'acteurs très variés. L'écosystème des acteurs est très large et inclus notamment les collectivités et le monde agricole. Le tri à la source des biodéchets nécessite un ensemble de solutions techniques complémentaires adaptées aux spécificités de chaque territoire. Pour ces différentes raisons, la gestion des biodéchets à l'échelle d'un territoire représente une opportunité de développement économique local, non délocalisable.

**La structuration d'une filière de gestion des biodéchets et sa valorisation en ressource pour le monde agricole est le point essentiel.** En effet, il n'y a pas d'impasse technique pour le compostage, le tri à la source si ce n'est une mobilisation de chaque producteur (de biodéchets) pour amener une matière le plus exempte possible de reliquat indésirable (plastique, couvert...).

Afin de remédier à cette contrainte, il paraît indispensable de reconsidérer ces projets à des **échelles humaines accessibles**, c'est-à-dire, en replaçant les **échanges** et les liens au cœur du processus.

L'implication d'un certain nombre d'**acteurs territoriaux** semble aussi déterminante. Chacun devant trouver bénéfique de leurs actions et respecter aussi les contraintes réglementaires en application au déjà applicable.

## Les interactions entre les acteurs du territoire ↓



# CONTACT

**Florian BASSINI**

Approche systémique, agronomie et matière organique

07 85 86 30 55

f.bassini@agrobioperigord.fr

***Cette action est réalisée grâce à nos adhérents.***

Avec le soutien financier de :



● **AGROBIO PÉRIGORD** ●  
Les Agriculteurs **BIO** de Dordogne

**AgroBio Périgord**

7 Impasse de la truffe  
24430 COURSAC

05 53 35 88 18

[www.agrobioperigord.fr](http://www.agrobioperigord.fr)